



ORDRE DU JOUR - AMENDÉ
Assemblée générale annuelle
Assemblée générale spéciale
Association Québécoise des Entrepreneurs en Infrastructure (AQEI)

DATE :	13 avril 2023
LIEU :	Château Champlain, Marriott, Montréal Salle de Bal, Champlain
HEURE :	14h15

Vérification du quorum

1. Ouverture de l'assemblée
2. Nomination d'un(e) président(e) et d'un(e) secrétaire d'assemblée
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle tenue le 31 mars 2022
5. Mot du président
6. Rapport des activités 2022
7. Présentation et approbation des états financiers 2022
8. Nomination des experts-comptables pour l'exercice 2023



9. Assemblée générale spéciale
 - 9.1 Nomination d'un(e) président(e) et d'un(e) secrétaire d'assemblée générale spéciale
 - 9.2 Modifications au *Code des Règlements Généraux* de l'association
 - a) Corporation : remplacée par Personne morale
 - b) Article 27 : composition du Conseil d'administration
 - c) Article 40 : Vote
 - d) Article 43 : Signature de documents
 - 9.3 Levée de l'assemblée générale spéciale
10. Présentation et approbation de la mission, la vision, des orientations stratégiques et des valeurs de l'association
11. Ratification des règlements, résolutions et actes adoptés ou posés par les administrateurs et officiers
 - 11.1 Ratification générale
12. Élection des administrateurs de l'association
 - 12.1 Nomination d'un président d'élection
 - 12.2 Nomination d'un secrétaire d'élection
 - 12.3 Nomination d'un scrutateur d'élection
 - 12.4 Rappel de la procédure d'élection
 - 12.5 Énumération des postes d'administrateurs en élection
 - 12.6 Mise en candidature
 - 12.7 Vote (si nécessaire)
 - 12.8 Résultats des élections
 - 12.9 Fermeture des élections
13. Présentation des membres du Conseil d'administration et des dirigeants
14. Varia
15. Levée de l'assemblée